

Publié le 15 février 2008

Sergies se lance dans l'éolien

Sergies a mis en place en février son premier parc éolien, après cinq années d'études et de travaux, près du village du Rochereau, à 20 km au Nord-Ouest de Poitiers. C'est une première pour le département de la Vienne qui n'avait encore jamais accueilli ce type d'équipement.



L'une après l'autre, les quatre éoliennes de type Ecotècnia 80 sont câblées, paramétrées et raccordées au réseau électrique depuis début février. « Elles assureront au total une production annuelle de 16 gigawattheures, soit l'équivalent de la consommation de 7 000 habitants », commente Emmanuel Julien, directeur général de la [Sergies](#) créée en 2001 par le SIEEDV, Syndicat Intercommunal d'Electricité et d'Equipement du Département de la Vienne (85 % des parts) et des partenaires institutionnels (Caisse des dépôts, Crédit agricole et Société générale). « La production locale sera évacuée localement vers un poste source qui alimentera une vingtaine de communes dont Le Rochereau ».

Une victoire pour les responsables de Sergies qui se sont battus pour permettre à ce projet de voir le jour. Les quatre pylônes de 80 mètres de haut, avec des pales de 40 mètres de long, ont été transportés en pièces détachées depuis Saragosse dans le Nord de l'Espagne, avant d'être assemblés sur place. Au total, 9 millions d'€ ont été consacrés à l'ouvrage qui est prévu pour durer 20 ans.

Autre projet en cours : l'exploitation du parc éolien de Chantemerle, à Lusignan. Trois éoliennes, d'une puissance de 2 mégawatts chacune, produiront jusqu'à 12 gigawattheures, soit l'équivalent de la consommation de 5 000 habitants. Coût de l'investissement : 7 millions d'€. Le permis de construire a été accordé en novembre, mais un recours a été déposé par une association d'opposants à l'éolien, repoussant l'installation à une date indéterminée. « Les machines seront commandées dès que le recours sera clarifié, explique Emmanuel Julien. Il faudra ensuite environ six mois pour leur mise en service ».

C'est pour développer des moyens de production d'électricité à partir d'énergies renouvelables, que le Syndicat Intercommunal d'Electricité et d'Equipement du Département de la Vienne (SIEEDV) a donné pour mission à la société d'économie mixte Sergies de s'impliquer dans le développement durable et de créer ces parcs éoliens. L'énergie produite sera entièrement vendue à Sorégies (entreprise locale de distribution) et alimentera le réseau d'électricité local. Sorégies a été créée par le SIEEDV (85 % des parts) et par Sergies (15 % des parts). Parallèlement, Sergies s'engage aussi dans des projets dans le domaine des bioénergies (biogaz de décharge) et du photovoltaïque.